

« L'AFRIQUE N'EST PAS PRÊTE POUR LA DÉMOCRATIE »

FRED EBOKO¹

[IR CORRÉLÉES] autochtonie, biais urbain, citadins individualistes, conflits tribaux, contrôle social, corruption, décentralisation, État importé, ethnies précoloniales, fonctionnaires, frontières pénalisantes, guerres, guerres de religion, jeunes, richesses naturelles, scolarisation primaire universelle

« On ne voit guère qui, des présidents réunis à Paris, [...] incarneraient de façon crédible le démocrate authentique, gestionnaire avisé, prêt à s'effacer en cas de défaite électorale »².

Avec la chute du mur de Berlin, le 8 novembre 1989, les pressions populaires et les « conditionnalités démocratiques » posées par les bailleurs de fonds, l'Afrique a renoué avec la démocratie. Rareté des alternances au sommet à la suite d'une élection libre et honnête et coups d'État encore fréquents (26 entre 1990 et 2014³) ont fait douter sur l'intégration de cette « greffe ». Le sous-continent a pourtant quelques pratiques démocratiques à son actif, des temps « précoloniaux » à nos jours.

L'Afrique ne serait-elle pas mûre pour la démocratie faute de culture adéquate ? Les difficultés seraient-elles dues à la pauvreté et à l'importation du modèle occidental ?

La démocratie impossible au « miroir de l'Occident »

Jusque dans les années 1970, on estimait que les « vieilles démocraties » sont nées au sein de nations qui avaient déjà su réunir les conditions sociales d'un décollage économique et favorisé l'individualisme. Selon Durkheim, la « solidarité mécanique » entre les membres de la « communauté » céderait ainsi la place à la « société » liée par une « solidarité organique » entre individus et groupes grâce à « la division sociale du travail » et ceci tendrait d'après Max Weber à l'idéal-type de « l'État légal-rationnel ». C'est sur ces bases que l'on serait passé de la monarchie patriarcale aux démocraties pluralistes et aux monarchies constitutionnelles. Et le vote populaire fonderait le pouvoir exécutif.

Transplantée sur le continent africain dans des situations de restauration autoritaire ou de crises politiques, la démocratisation n'a pas été facile, même « bricolée » et avait déjà servi de justification aux régimes à parti unique.

De fait, la démocratie telle que l'on en accepte les contours, est née en Occident, et aurait du mal à essaimer dans d'autres aires culturelles même si l'on occulte leurs différences ou les crises (nazisme en Allemagne).

De même, les élections récurrentes en Afrique depuis plus d'une décennie montrent que rien n'est impossible non plus *a priori* au vu de certaines alternances. Au fond, qu'est-ce que la démocratie et comment l'Afrique s'est battue pour la liberté, le respect des droits des « indigènes » et l'élaboration d'un destin politique propre à travers multipartisme et partis uniques ?

La « longue marche » de l'Afrique vers la démocratie

« *La démocratie est une idée neuve* »⁴ car il est toujours question d'une négociation entre différents corps sociaux au travers de procédures électoralles. Par « démocratie », on entend donc un régime politique dans lequel la dévolution du pouvoir d'État est soumise au vote dans des conditions transparentes de concurrence et de participation. Suivant les contingences historiques, elle peut connaître des avancées et des reculs, sans que rien ne puisse être fixé de manière définitive.

Cultures africaines et démocratie. L'idée de légitimité populaire n'est pas étrangère à certains systèmes politiques anciens. Des collèges électoraux d'anciens pouvaient procéder à la nomination d'un chef ou d'un roi comme chez les Akan du Ghana, par exemple. La participation pouvait exister dans des systèmes monarchiques très autoritaires et être très normée dans les sociétés acéphales, sans chef ou État (Nuer du Sud du Soudan, Lobi du Burkina Faso). On a vu la compétition politique entre factions exister chez les Luo du Kenya permettant d'organiser l'alternance au pouvoir. Et dans de nombreuses sociétés, la destitution des dirigeants se réalisait selon diverses procédures dont le régicide constitue l'une des formes les plus radicales. La limitation du pouvoir était un peu partout pratiquée.

On peut trouver enfin des affinités entre culture démocratique et tontines⁵ s'agissant de la confiance, du devoir et de la parole donnée. Les consultations collectives toutefois sont des techniques d'action visant à produire l'accord d'un groupe (consensus⁶) à partir de différents points de vue et d'une négociation avec, pour ceux qui n'adhèrent pas, le choix entre se soumettre ou quitter le groupe. Pas d'opposition légale, ni d'opinion individuelle ici. Le rituel électoral des régimes autoritaires à parti unique a plutôt utilisé ce modèle de « palabre à l'africaine », avec l'intégration de plusieurs segments sociaux et politiques en son sein. Il s'agit surtout de mettre en évidence la nécessité du pluralisme comme certains leaders de partis uniques l'ont compris (le Kenya, la Côte d'Ivoire, le Cameroun, le Gabon et, mieux, le Sénégal avec un régime qui était déjà bipartite). À l'inverse, d'autres ont implosé en raison de l'exiguïté sociale, politique et/ou ethnique de leur base (Mobutu en ex-Zaïre, Macias Nguema en Guinée équatoriale, etc.).

En remontant le siècle colonial jusqu'aux indépendances⁷, il est possible de retrouver les étapes qui ont conduit l'Afrique vers un pluralisme politique combattu, interdit, nié ou minoré par les autorités coloniales comme par la majorité des pouvoirs ultérieurs.

Entre le partage de l'Afrique et 1939, la violence massive exercée sur les populations réunies au sein d'aires « découpées » en pays, a fait surgir des revendications de liberté, rejoignant d'autres formes internationales de lutte. Celles-ci se sont focalisées sur les travaux forcés et contre l'accaparement sélectif des terres par les colons. Par le double truchement de la Révolution d'Octobre et du « panafricanisme »⁸ ensuite, le refus des violences physiques coloniales devint l'objet du militantisme réprimé par les autorités coloniales qui n'hésitèrent pas à exécuter des leaders politiques⁹.

Le combat pour l'émancipation des « Noirs » sous la houlette de W. E. Burghardt Du Bois¹⁰, se présente sous le dessein de « l'unité africaine »¹¹ dès 1919 avant de se décliner après la Seconde Guerre mondiale en revendication d'indépendance.

En Afrique francophone, les années cinquante voient émerger des revendications pour la possibilité de choisir librement ses gouvernants, sur la base d'offres politiques variées. Cette période inaugura l'émergence du pluralisme politique fondé sur l'ilégalité de la domination coloniale et de son principe « civilisateur ». Le Ghana de N'Krumah illustre cette adhésion à un panafricanisme politique portant sur la « liberté » et « l'indépendance ». Si les travailleurs britanniques desserrèrent l'état colonial en premier, ils furent suivis par de Gaulle en France, mais Portugais, Belges et Blancs d'Afrique australie se crispèrent... Ces mouvances nourries de nationalisme et de panafricanisme internationaliste préfiguraient des valeurs démocratiques fondées sur le désir de souveraineté interne. Il n'y a pas de démocratie sous tutelle.

En Afrique sous tutelle française, le multipartisme des années 1950 s'organisa en deux grandes mouvances : l'une acceptant une décolonisation « à l'amiable » l'autre, revendiquant une « indépendance totale et immédiate ». Dans le premier cas, c'était le « sacre des indigènes évolués » comme Senghor au Sénégal ou Houphouët-Boigny en Côte d'Ivoire¹². Dans l'autre, une répression brutale s'abattit à Madagascar en 1947 et au Cameroun entre 1955 et 1972¹³ avec la complicité de quelques « indigènes évolués ».

Au Kenya¹⁴, le passage par « *l'indirect rule* » qui autorisait, en théorie, une relative autonomie, n'empêcha pas les désirs de rupture avec l'ordre colonial britannique. Les années d'après-guerre donnèrent lieu à l'insurrection Mau Mau qui fut violemment réprimée. Dès 1955, le pouvoir colonial autorisa la naissance d'associations politiques de district. En 1960, deux grands partis émergèrent, la KANU (Kenyan National African Union) et la KADU (Kenya African Democratic Union) absorbé

par le premier dès 1964. La KANU régna ensuite en parti unique jusqu'en 1978, sous Jomo Kenyatta. C'est son successeur D. Arap Moi qui a été contraint à souscrire, sous la pression interne et internationale, au «retour» du pluralisme (le 10 décembre 1991).¹⁵

Ces partis et hommes politiques incarnent la première vague d'Africains, professionnels de la politique et l'indépendance se fit en partie sous contrôle colonial. Comment avancer cependant aujourd'hui que «l'Afrique n'est pas prête pour la démocratie» quand la revendication d'indépendance fut réprimée avec les armes ici et là¹⁶?

Le prétexte de la «nécessité» des partis uniques pour développer les nations

Les leaders des années 1950 se sont, pour la plupart, transformés en «père de la nation»¹⁷ avec des dérives autoritaires. Plus l'espace politique des partis uniques était réduit et la capacité de redistribution exiguë, plus ces régimes monolithiques étaient fragiles. À l'inverse, les pays réputés stables sous une main de fer (le Kenya d'Arap Moi, le Cameroun d'Ahidjo, le Gabon de Bongo, par exemple), ont conforté l'idéologie de la priorité au développement économique par «la mise au travail» de la population alimentée par le Cuba de Fidel Castro.

Pour construire les Nations, il fallait ne pas se diviser et se perdre en affrontements «fratricides» si bien que les conflits d'ambitions et d'intérêts¹⁸ se trouvèrent transférés au sein de ces partis où l'illusion de la pluralité n'a pas empêché coups d'État ou guerres civiles.

Dans la rue, comme sur les ondes, l'après-guerre froide a ouvert une ère globale de «démocratisation», en Afrique comme ailleurs. Mais est-ce vraiment une nouveauté surprenante ou alors l'exigence d'un ordre nouveau fondé sur des raisons universelles?

Un concept universel, une problématique africaine

On ne peut comprendre la démocratie et ses valeurs hors de son contexte. Avant 1990, aucun pays africain n'avait connu d'alternance à la suite d'une élection libre.

De Dakar à Harare, de Brazzaville à Lusaka, de Nairobi à Kinshasa, des jeunes et des moins jeunes ont remis en cause dans les années 1990 l'autoritarisme au prix de leur vie¹⁹, ce qui montre l'ampleur de leurs exigences.

Manifestations dues à la crise économique et à l'ajustement structurel ou appétit du pouvoir et cupidité? Du psychologisme à l'économisme, du mimétisme au culturalisme, toutes les ficelles ont été convoquées pour minimiser les combats pour la démocratie en Afrique. Les premières élections pluralistes favorables aux autocrates ont alimenté ces interprétations: bourrage des urnes, contrôle stalinien des électeurs, deniers de l'État mis au service du candidat sortant...

Malgré tout cela, ces élections pluralistes ont conduit à des alternances pacifiques. Les mouvements de guérilla ont accepté le débat électoral et le choix des électeurs au Mozambique, par exemple. Soglo au Bénin a battu l'ex-président Kérékou qui a pu revenir au pouvoir par les mêmes urnes, en tablant sur ses capacités de « caméléon »²⁰. Au Cameroun (Biya), au Congo (Sassou), en RD du Congo (Kabila) et en Angola (Dos Santos) etc. la tentation de se maintenir au pouvoir subsiste avec des fortunes diverses. L'éviction par la rue de Blaise Compaoré au Burkina Faso en novembre 2014 illustre très fortement la volonté d'inscrire l'Afrique dans une perspective d'alternance politique comme l'éviction pacifique des anciens présidents en Guinée, au Niger, au Ghana, au Sénégal, etc. l'a montré. En Afrique du Sud, personne ne met en doute l'exercice démocratique du pouvoir par l'African National Congress (ANC) de Mandela à Zuma via Mbeki, même s'il est contesté sur sa gauche par l'Economic Freedom Fighters de Malema. Au Botswana, c'est d'un « modèle démocratique » que font état les institutions internationales.

Le passage à la démocratie électrale n'a pas pour autant été facile. Des décennies d'autoritarisme, l'impuissance des États, l'inamovibilité du personnel gouvernant, la décennie de croissance économique ayant aggravé les inégalités et la « surtribalisation » des identités par les politiciens ont découragé maint électeur.

Vestiges d'un passé révolu, quelques « dinosaures » restent en lice entre manipulation constitutionnelle, restauration autoritaire, cooptation, fraude électrale et épuisement des oppositions : Ali Bongo (Gabon) a succédé à son père en 2009 ; Faure Eyadema a pris le relais de son père (Togo) ; Biya dirige le Cameroun depuis 1982 et Mugabe le Zimbabwe depuis 1987. Certains clans se perpétuent ainsi au pouvoir. Si le Burundi consacre la domination de l'ethnie la plus nombreuse, avec des fortunes diverses et un basculement dans la guerre civile fin 2015 suite au maintien au pouvoir de Nkurunziza, évangéliste hutu, les électeurs rwandais soutiennent le régime Kagame de coalition mis en place après le génocide.

Pour autant, les pays potentiellement riches souffrent politiquement de leur dépendance économique. Si le Congo a connu une alternance démocratique (Lissouba a remplacé Sassou Nguesso par les urnes), ce dernier est revenu au pouvoir par les armes, soutenu par la « Françafrigue »²¹. Le 22 mars 2012, le gouvernement d'Amadou Toumani Touré, démocratiquement élu est renversé par un coup d'État sur fond de lutte contre le jihad et de démembrement de l'État. La communauté internationale, sous la houlette de la France, permet la restauration des institutions : Ibrahim Boubacar Keïta est élu le 4 septembre 2013.

Il n'y a plus de choix « *entre le pain sans liberté ou la faim dans la liberté* »²². La démocratie en Afrique trouve des racines locales et la culture démocratique se construit dans

des luttes comme dans un bricolage original. La formation de normes, de valeurs et d'institutions précises comme cadres d'une action politique pacifiée se réalise dans un rapport repensé et expérimenté entre le dehors et le dedans. Et la chute du mur de Berlin a été une occasion propice pour accélérer ce processus dans des contextes économiques d'austérité, puis de petite prospérité et à la suite d'une demande pressante.

Nelson Mandela a quitté son seul et unique mandat présidentiel, celui qui inaugurerait la démocratie en Afrique du Sud. Derrière lui, il avait posé les fondations d'un édifice démocratique. Les électeurs avaient fait le reste. Aucun d'eux n'avait été socialisé dans un environnement démocratique. « *Une société n'est pas naturellement démocratique; elle le devient* »²³.

NOTES

1. Rédigé en 2005, ce texte a été actualisé par Fred Eboko, politiste (CEPED, Centre Population & Développement – Paris Descartes – Ined – IRD).
2. *Le Monde*, 9 février 2002 (Source: L'Afrique au bac 2003, histoire-géographie).
3. Dont 3 au Niger, 2 en République centrafricaine, en Gambie, en Mauritanie, au Mali, aux Comores et en Guinée-Bissau.
4. Touraine A., (1994), *Qu'est-ce que la démocratie?* Paris, Fayard, p. 17.
5. Associations d'épargne et de crédit fondées par des «amis» qui se cooptent pour se retrouver autant que pour épargner sur la base du crédit rotatif.
6. 50 % des 22 000 Africains sondés en 2001-2003 pour l'afrobaromètre dans 16 pays estimaient encore nécessaire de prendre les décisions par consensus.
7. Bénôt Y., (1969), *Idéologies des indépendances africaines*, Paris, Maspéro.
8. Il regroupait des Noirs des Amériques, d'Europe et, bien sûr, d'Afrique.
9. Au Cameroun, par exemple, le chef duala Rudolf Douala Manga Bell, comme le dissident du sud du pays, Martin Paul Samba, ont été éliminés par les occupants allemands.
10. Plus connu sous le nom WEB Du Bois, ce militant afro-américain penseur de la cause des Noirs est né en 1868 dans le Massachusetts. Il est mort en août 1963 à Accra au Ghana où il avait rejoint Nkrumah depuis 1961. Du Bois W. E. B., (1989), *The Soul of Black Folk*, New York, Bantam Books, 192 p. (1903, 1^e éd.).
11. En fait, il faut comprendre «l'unité négro-africaine».
12. Contrairement à une idée reçue, les députés de l'Assemblée nationale, bien qu'élus par leur circonscription, représentent la «Nation» (ici la France) dans leur région et non l'inverse.
13. Domergue M., Tatsiba J., Deltombe T., (2011), *Kamerun ! Une guerre cachée aux origines de la Françafrique, 1948-1971*, Paris, La Découverte.
14. Thibon Ch., (2013), «Les bégaiements de l'histoire politique kényane», *Afrique contemporaine*, n° 247, pp. 15-32.
15. Martin D.-C., (dir.), (1998), *Nouveaux langages du politique en Afrique orientale*, Paris, Karthala-IFRA.
16. Lire Coquery-Vidrovitch C., (1992), *L'Afrique au xx^e siècle. Permanences et ruptures*, Paris, L'Harmattan, (2^e éd.).

17. Memel-Fote H., (1991), «Des ancêtres fondateurs aux pères de la nation. Introduction à l'anthropologie de la démocratie», *Cahiers d'études africaines*, vol XXXI-3, n° 123, pp. 263-285.
18. Bayart J.-F., (2006), *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard (2^e éd.).
19. De novembre 1989 à novembre 1990, la contestation démocratique s'est propagée dans 15 pays impliquant étudiants, églises, syndicats, fonctionnaires et élites. Des conférences nationales souveraines ont été réclamées aux «dinosaures». Avec un succès mitigé. Bratton M., Van de Walle N., (1993), «Vers la gouvernance en Afrique : exigences populaires et réactions gouvernementales», in *Gouverner l'Afrique, vers un partage des rôles*, Paris, Hachette, coll. «Nouveaux Horizons», p. 46.
20. Banégas R., (2003), *La démocratie à pas de caméléon*, Paris, Karthala.
21. Ce terme désigne les réseaux de connivence franco-africains comprenant certains chefs d'État, certaines entreprises, les services secrets et des hommes à tout faire pour maintenir au pouvoir certains régimes, obtenir des concessions (richesses naturelles, ports, etc.) et s'en redistribuer les dividendes. Glaser A., (2014) *Africafrance : Quand les dirigeants africains deviennent les maîtres du jeu*, Paris, Fayard.
22. Mbembe A., (1985), *Les jeunes face à l'ordre politique en Afrique noire*, Paris, L'Harmattan, p. 228.
23. Touraine A., (1994), *Qu'est-ce que la démocratie?*, Paris, Fayard, p. 272.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Ayittey G.B.N., (1990), «La démocratie en Afrique précoloniale», *Afrique 2000*, juillet 1990, pp. 39-75.
- Bayart J.-F., (2006), *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard (2^e éd.).
- Bayart J.-F., (2009), «La démocratie à l'épreuve de la tradition en Afrique subsaharienne», *Pouvoirs, revue française d'études constitutionnelles et politiques*, n° 129, pp. 27-44.
- Etekou B.Y.S., (2013), *L'alternance démocratique dans les États d'Afrique francophone*, thèse de droit public, Créteil, Abidjan.
- IDEA, (2011), *Évaluer la qualité de la démocratie : guide pratique*, Stockholm, IDEA.
- Kokoroko D., (2009), «Les élections disputées : réussites et échecs», *Pouvoirs*, n° 129, pp. 115-125.
- Mbembe A., (1992), «Traditions de l'autoritarisme et problèmes de gouvernement en Afrique subsaharienne», *Africa development*, vol. 17, n° 1, pp. 37-64.
- Quantin P., (2009), «La démocratie en Afrique : à la recherche d'un modèle», *Pouvoirs*, n° 129, pp. 65-76.

SITES ET ADRESSES ÉLECTRONIQUES RECOMMANDÉS

- *African Journal of Political Science*: www.ajol.info/index.php/ajps
- Afrobaromètre (suivi des élections et sondages d'opinion dans les pays d'Afrique subsaharienne): www.afrobarometer.org/
- Democracy in Africa : <http://democracyinafrica.org/>
- Indice Ibrahim de la gouvernance africaine-IIIGA : <http://www.moibrahimfoundation.org/iiag/>
- International Idea, Supporting Democracy Worldwide : <http://www.idea.int/>
- Revue politique africaine : www.politique-africaine.com
- Review of African Political Economy : www.tandfonline.com/toc/crea20/current

Eboko Fred.

L'Afrique n'est pas prête pour la
démocratie.

In Courade Georges (dir.). L'Afrique des
idées reçues.

Paris (FRA) : Belin, 2016, p. 185-191.
(Mappemonde). ISBN 978-2-7011-9706-7